Circonscription de Bois-Guillaume

Localité : Le Houlme
Nom de l'école : École Aragon-Prévert
Date de la réunion : 30 juin 2014
Séance ouverte à 18 h. 09 ; levée à 19 h. 41

- **Présents :**

Monsieur Yves Guest**, Maire-adjoint** du Houlme

Membres du Conseil des Maîtres :

Mme Catherine Bellot
Mme Julie Brasseur
Mme Sonia Cousarier
Mme Géraldine Deniaud
M. Germain do Marcolino
Mme Odile Dumaine-Godart
Mme Brigitte Gosselin
M. Marc Helloin
M. Jérôme Michel

Membres du Comité de Parents :

Mme Virginie Malandain
Mme Danielle Petit
M. Frédéric Corlau
Mme Valérie Ortéga
Mme Véronique Théron

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Alain Alexandre

Excusés:

Monsieur Philippe Vauchel, Inspecteur de l'Education Nationale
M. Gallot, parent d'élève
M. Letellier, parent d'élève

Compte-rendu établi par : M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

Secrétaires de séance : M. Jérôme Michel, professeur d'école

1 Modification du règlement intérieur

Le premier paragraphe du règlement intérieur est modifié ainsi (pour l'année scolaire 2014/2015) : Il y a cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30, et les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 15 h 45.
L'école Jean Lurçat est décalée de 15min ; ses horaires seront de 8h45 à 11 h45, le matin et de 13h45 à 16h l'après-midi.

2 La nouvelle école

L'équipe enseignante est très satisfaite de la nouvelle école, que ce soient du bâtiment, du mobilier, ou de l'équipement.
La plupart des entreprises a bien travaillé. Il reste cependant deux points noirs :

1. le béton résiné, qui fait drain autour de l'espace bitumé de la cour de récréation s'effrite en de nombreux endroits, révélant la sous-couche de cailloux ; laquelle, libérée dans la cour de récréation provoque des difficultés et des blocages de fermeture des portes ;
2. un problème électrique, la porte d'entrée adulte n'ouvre pas au niveau de la gâche intérieure. Cela fait perdre beaucoup de temps au directeur, obligé d'aller ouvrir à chaque entrée ou sortie. Problème également pour la sonnerie qui ne s'arrête pas.

M. Letin, Directeur Général des Services, a déjà établi une fiche travaux concernant ces dysfonctionnements.

L'inauguration aura lieu le 13 septembre à 11h. Un pot sera probablement proposé aux diesels....

3 Rythmes scolaires

M. Do Marcolino demande s'il y a plus d'informations concernant les activités proposées de 15 h 45 à 16 h30 ; lesquelles rappelons-le seront gratuites. En commission scolaire ont été évoquées l'intervention de la radio RC2, et la continuation du Brass-Band.

M. Guest, représentant la mairie :
Pour RC2 :
4 phases de travail, selon les vacances :

- recherche et écriture
- diction intonation
- répétition et enregistrement
- diffusion sur RC2

Objectifs pédagogiques

- maîtrise de l'expression orale et écrite
- valorisation de chacun
- lire, écouter, s'informer
- ouverture sur les autres, sur un environnement différent
- émulation à produire une émission

Pour le Brass-Band, il y a transfert du midi au soir.

Il y aura peut-être un atelier art de la rue qui sera proposé.

Les parents devront compléter une fiche d'inscription en mairie. L'enfant devra observer une participation assidue.
Ces ateliers commenceront la première semaine.

Quelques interrogations

- Comment savoir quels élèves doivent-ils être présents ? Les enseignants communiqueront la liste des absents à la municipalité.
- S'il y a un animateur absent, y-aura-t'il un animateur référent ? Il y aura un animateur référent, ce serait Julie Semeux.
- Les enfants doivent-ils goûter l'après-midi à l'école ? Pourquoi ne pas inscrire une recommandation dans le règlement ?
- Si un parent veut récupérer un enfant à 15 h 45 alors qu'il est noté à la garderie, que fait-on ?
- La première semaine pour les enfants de CP, comment vont-ils faire ? Peut-on leur présenter les ateliers ?
- Il faut que tout soit bien défini pour que les enseignants puissent répondre aux éventuelles questions des parents. Il faut également bien redéfinir les responsabilités de chacun selon les horaires (surtout vis-à-vis des familles).
- Quels locaux seront utilisés ? A voir avec Mme Cornu (salle d'activité, salle du Brass-Band, peut-être bibliothèque...) Il ne faut pas que ce soit une activité qui bouleverse le fonctionnement de l'école.
- Quel est le taux d'encadrement ? A définir selon instances concernées, jeunesse et sport.....

4 Projets réalisés dans l'année

Classe de découverte cm1/cm2. 48 enfants cette année ont profité de la classe de découverte
Le bilan est positif de la part des enseignants et des élèves à priori. Plus de 100 kilomètres à bicyclette ont été effectué durant ce séjour. Les enfants ont pratiqué le tir à l'arc, la voile, l'accrobranche.
Rappel : la classe de découverte n'est pas obligatoire ; des réserves sont émises sur la classe de découverte 2014/2015. Celle-ci dépendra du comportement à venir de certains élèves.
Les enseignants remercient la mairie pour sa participation (animateurs et participation financière...) et les parents accompagnateurs.

Classe eau ce2/cm1 : Tout s'est très bien passé. Le projet sera probablement reconduit l'année prochaine, si les subventions sont obtenues.

Projet Madagascar : Madame Letellier, parent d'élève, nous a associés à un projet avec l'université de Rouen sur la construction d'un musée à Madagascar ; des projets ont été menés avec cinq classes qui ont travaillé sur la première guerre mondiale, un projet de création d'un livre commun avec une école de Madagascar (description des objets de la première guerre mondiale qui seront présentés au musée).

5 La kermesse

bénéfice kermesse : 888 euros

bénéfice photos : 832 euros
bénéfice loto-galettes : 1 313 euros

Toutefois se pose de façon aiguë des bénévoles. Il en manquait quinze environ. Des jeux ont du être arrêtés avant la fin de la kermesse.

6. Coopérative scolaire

Nous entamerons l'année scolaire avec un solde positif de 2600 €. C'est beaucoup moins que l'année dernière. Il faudra sans doute restreindre certaines sorties.

7. Fête du livre, AEHL, BCD

377 livres vendus durant la fête du livre, ce qui correspond à un bon d'achat de 150 euros.
A ce jour 2 840 euros dans les caisses de l'AEHL. De gros achats sont prévus cette année à la rentrée.
Au moins 1000 euros seront réservés pour l'entretien des livres.
Un appel est fait pour d'éventuels bénévoles à la BCD qui sont nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci (entretien des livres, remise à jour....)

8 Questions diverses

La cantine et le pointage ?

Un nouveau dispositif doit être mis en place à la rentrée. La difficulté est que la municipalité doit connaître le nom des enfants présents à la cantine.

M. Guest, représentant la municipalité indique que la mairie doit connaître le nombre des cantiniers, pour la préparation des repas, et leur nom pour la facturation.
M. do Marcolino fait remarquer que communiquer les listes est très coûteux en temps pour les enseignements, que communiquer le nombre est logique, par contre les questions de facturation ne concernent pas les enseignants.
Mme Bellot fait remarquer que ce problème doit être réglé entre les enseignants et la mairie et non pas en Conseil d'École avec les parents.
Mme Gosselin propose que les enseignants communiquent par courriel le nombre de cantiniers et les absents de leur classe. Pour les listes, ce serait à la municipalité de les récupérer par jour ou par semaine, à sa convenance.
Il est à remarquer que c'est une chance pour les parents de pouvoir s'inscrire au jour le jour à la cantine.

Questions des parents :

La sécurité des enfants : un parent aurait retiré son enfant car celui-ci aurait été menacé. Après échange avec les enseignants concernés, les parents auraient émis le souhait de changer d'école. Il y aurait semble-t-il un problème d'insécurité dans l'école ?

La réponse des enseignants :
Pour l'immense majorité des enfants, tout se passe bien. Il ne faut pas toujours écouter les dires de certains parents et de certains enfants qui sont des cas non représentatifs de

l'ensemble des parents de l'école.

Pour conclure sur une bonne nouvelle

- La France mène 1-0 à 19h41